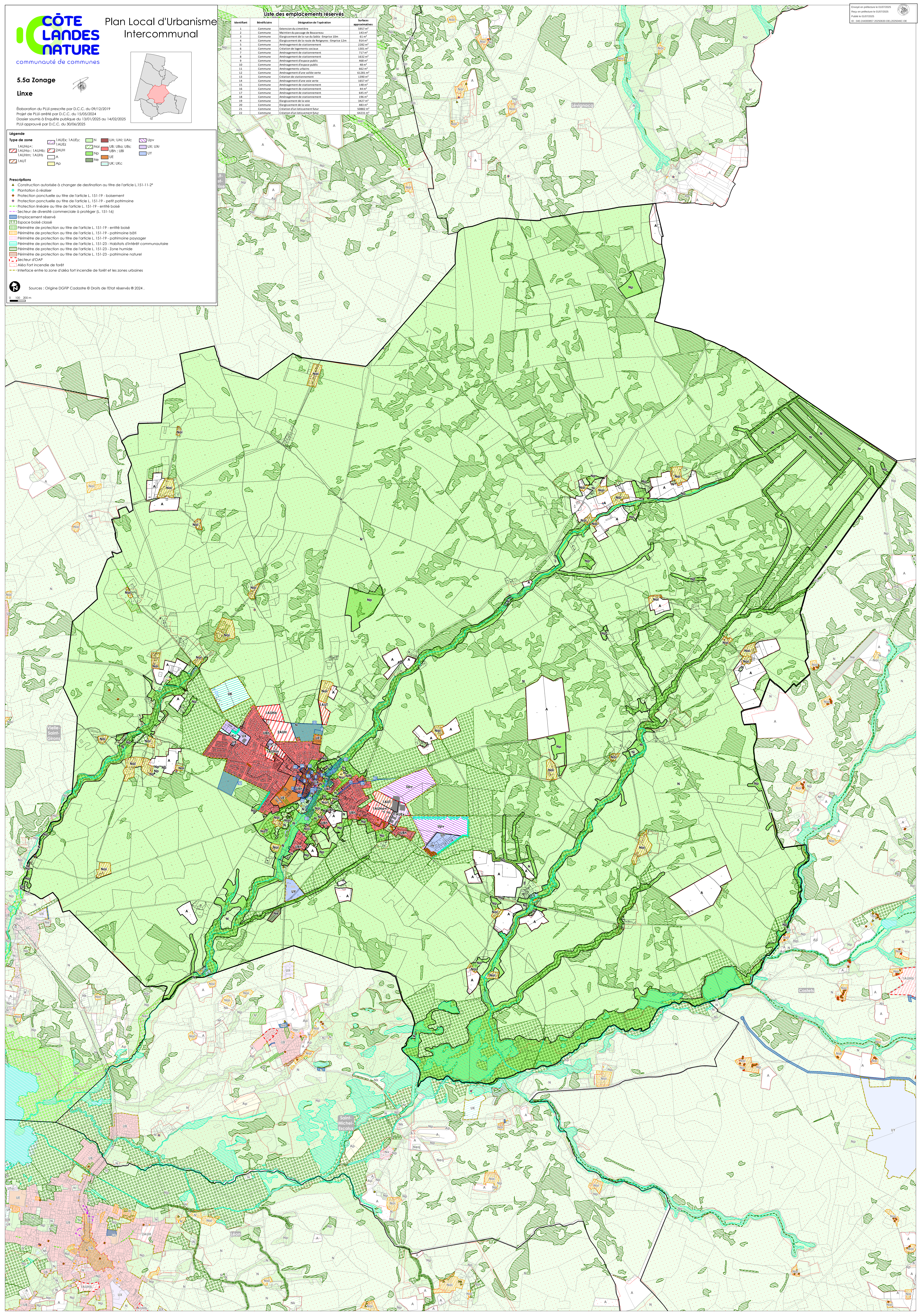
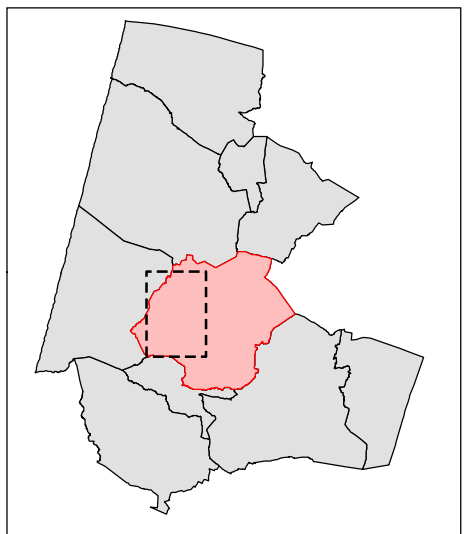


Usa des emplacements réservés			
N°	Beneficiaire	Description de l'opération	Surfaces approximatives
1	Commune	Entretien du cimetière	14 m ²
2	Commune	Maintenance du passage de Bourneau	143 m ²
3	Commune	Entretien de la rue de Sully - Emprise 20m	61 m ²
4	Commune	Entretien de la rue de Sully - Emprise 25m	76 m ²
5	Commune	Aménagement de stationnement	2282 m ²
6	Commune	Création de stationnement	40 m ²
7	Commune	Aménagement de stationnement	71 m ²
8	Commune	Aménagement de stationnement	1612 m ²
9	Commune	Aménagement d'espace public	40 m ²
10	Commune	Aménagement d'espace public	40 m ²
11	Commune	Aménagement d'une voirie verte	61281 m ²
12	Commune	Création de stationnement	1350 m ²
13	Commune	Aménagement d'un stationnement	189 m ²
15	Commune	Aménagement de stationnement	189 m ²
16	Commune	Aménagement de stationnement	189 m ²
17	Commune	Aménagement de stationnement	645 m ²
18	Commune	Aménagement de stationnement	30 m ²
19	Commune	Entretien de la rue de Sully	187 m ²
20	Commune	Entretien de la rue de Sully	187 m ²
21	Commune	Création d'un stationnement	5082 m ²
22	Commune	Création d'un stationnement	64231 m ²





5.5b Zonage

Linxe

Élaboration du PLUI prescrite par D.C.C. du 09/12/2019
Projet de PLUI arrêté par D.C.C. du 15/05/2024
Dossier soumis à Enquête publique du 13/01/2025 au 14/02/2025
PLUI approuvé par D.C.C. du 30/06/2025

Légende

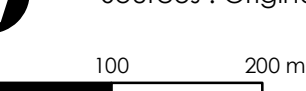
Type de zone

IAUEK; IAUEY;	N	UA; UAL; UALC	Upv
IAUHa+;	IAUEZ	UB; UBa; UBc;	UX; UXr
IAUHa-; IAUHb;	Nai	UBh; UBI	UY
IAUHa; IAUHc;	Np	UE	UK; UKc;
IAUT	Ne		
	Ap		

Prescriptions

- Construction autorisée à changer de destination au titre de l'article L.151-11-2°
- Plantation à réaliser
- Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - boisement
- Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - pelt patrimoniale
- Protection linéaire au titre de l'article L. 151-19 - entité boisée
- Secteur de diversité commerciale à protéger (L. 151-14)
- Emplacement réservé
- Espace boisé classé
- Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19 - entité boisée
- Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine bâti
- Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine paysager
- Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-23 - Habitats d'intérêt communautaire
- Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-23 - Zone humide
- Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-23 - patrimoine naturel
- Secteur d'OAP
- Aléa Fort incendie de forêt
- Interface entre la zone d'aléa fort incendie de forêt et les zones urbaines

Sources : Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2024.



Liste des emplacements réservés

Identifiant	Bénéficiaire	Désignation de l'opération	Surfaces approximatives
1	Commune	Extension du cimetière	597 m²
2	Commune	Maintenance du passage de Boscaneau	143 m²
3	Commune	Élargissement de la rue de Sallat - Emprise 10m	51 m²
4	Commune	Élargissement de la route de Bérigères - Emprise 12m	91,4 m²
5	Commune	Aménagement de stationnement	2302 m²
6	Commune	Création de logements sociaux	1301 m²
7	Commune	Aménagement de stationnement	721 m²
8	Commune	Aménagement de stationnement	1032 m²
9	Commune	Aménagement d'espace public	468 m²
10	Commune	Aménagement d'espace public	38 m²
11	Commune	Aménagement urbain	692 m²
12	Commune	Aménagement d'une vallette verte	61303 m²
13	Commune	Création de stationnement	1190 m²
14	Commune	Aménagement d'une voie verte	1652 m²
15	Commune	Aménagement de stationnement	148 m²
16	Commune	Aménagement de stationnement	45 m²
17	Commune	Aménagement de stationnement	645 m²
18	Commune	Aménagement de stationnement	396 m²
19	Commune	Élargissement de la voie	3427 m²
20	Commune	Élargissement de la voie	483 m²
21	Commune	Création d'un lotissement futur	50882 m²
22	Commune	Création d'un lotissement futur	64231 m²

CÔTE
LANDES
NATURE

communauté de communes

5.5c Plan Risques

Linxe

Élaboration du PLUI prescrite par D.C.C. du 09/12/2019

Projet de PLUI arrêté par D.C.C. du 15/05/2024

Dossier soumis à Enquête publique du 13/01/2025 au 14/02/2025

PLUI approuvé par D.C.C. du 30/06/2025

Risques

Aléa Fort incendie de forêt

Interface entre la zone d'alea fort incendie de forêt et les zones urbaines

Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe

Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave

300 m

Sources : Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2024 .

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal

Groupé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le 03/07/2025

ID : 040-044000007-20250630-PLUI-2025-040-CC